

Pour afficher

VILLE-MARIE,
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE



**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 18 FÉVRIER 2019**

À la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures trente minutes;

à laquelle session sont présents :

M ^{mes} Claudine Laforge	Renelle Royer-Lessard
Ghyslaine Morin-Jolette	Hélène Nickner
MM. Renald Baril	Jonathan Jensen-Lynch
Denis Paquet	Pierre Rivard
Jean-François Trahan	

Tous commissaires formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

M^{mes} Fany Labelle et Marie-Josée Girard représentant le comité de parents sont présentes.

M^{me} Célia Vincent-Cadieux représentant le comité EHDAA est présente.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Joël Fleury, dir. du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
M^{mes} Josée Pelchat, secrétaire générale
Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines
Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
Marie Luce Bergeron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Nicole Lavoie, directrice des Services éducatifs et complémentaires

Le président déclare la réunion ouverte.

CC-2019-3343

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CC-2019-3344

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2019

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par le commissaire Jonathan Jensen-Lynch et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

CC-2019-3345

INTENTION DE FERMETURE DES BÂTISSSES SAINTE-BERNADETTE DE RÉMIGNY ET SAINT-GABRIEL DE GUÉRIN DANS L'ÉCOLE LE TRIOLET

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire désire assurer le maintien de la qualité et la répartition des services éducatifs sur son territoire;

CONSIDÉRANT la population actuelle des écoles visées et la prévision au cours des quatre (4) prochaines années, de la clientèle de ces écoles et celle de l'ensemble de la Commission scolaire (DSE-1819-08);

CONSIDÉRANT le seuil minimal de clientèle générant le financement des services d'enseignement;

CONSIDÉRANT la capacité de relocalisation de la clientèle des écoles visées;

Il est proposé par la commissaire Marie-Josée Girard et résolu unanimement d'annoncer l'intention de fermer les bâtisses Saint-Gabriel de Guérin et Sainte-Bernadette de Rémigny à compter de l'année scolaire 2020-2021 (septembre 2020) et d'adopter le calendrier de consultation publique afférent (DSE-1819-09), défini dans la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école.



LUNDI 18 FÉVRIER 2019 (suite)

CC-2019-3346

AJOUT D'UN OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN AVEC COMPÉTENCES EN ÉLECTRICITÉ ET CONTRÔLE

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue procède à l'engagement d'un ouvrier certifié d'entretien avec compétences en électricité et contrôle à raison de 38,75 heures/semaine à l'édifice Bruyère de Ville-Marie et ce, à compter du mois d'avril 2019.

CC-2019-3347

FINANCEMENT DU RECOURS COLLECTIF SUR LES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

CONSIDÉRANT l'article 288 de la Loi sur l'instruction publique ainsi que l'article 77.1 de la Loi sur l'administration financière, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue est autorisée à instituer un régime d'emprunts lui permettant de conclure des transactions d'emprunt à court terme pour financer les sommes requises découlant du règlement à l'amiable du recours collectif sur la gratuité scolaire;

CONSIDÉRANT que le montant de remboursement des intérêts lors d'un emprunt à court terme particulier prévu par les règles budgétaires est peu important sur la somme à emprunter;

Il est proposé par le commissaire Renald Baril et résolu unanimement que :

- la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue finance la somme de 159 785 \$ par le biais d'un emprunt sur sa marge de crédit autorisée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec;
- M. Éric Larivière, directeur général et M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières soient autorisés à signer tout document à cette fin.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines. Document DSRH-1819-11.

SUIVI ATTRACTION (UQAT)

La directrice du Service des ressources humaines s'est rendue à Rouyn-Noranda dans le cadre d'une rencontre qu'elle a organisée à l'université sous forme de 5 à 7 pour faire la promotion des emplois dans notre organisation. M^{me} Manon Gauthier l'accompagnait afin de présenter le Témiscamingue.

ÉTAT DE SITUATION MATERNELLE 4 ANS

La directrice des Services éducatifs parle du projet de loi déposé par le ministre pour l'ajout de classe de maternelle 4 ans. Des cibles ont été fixées pour chacune des commissions scolaires pour l'année 2019-2020. Pour la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, la cible est trois, ce qui signifie que nous n'avons pas à ajouter de classes.

RÉCRÉATION 20 MINUTES EN AVANT-MIDI ET EN APRÈS-MIDI

La directrice des Services éducatifs mentionne que l'analyse est commencée afin de déterminer comment pourra organiser le transport l'an prochain avec l'ajout du temps de récréation. Le fait de devoir coordonner le transport entre le primaire et le secondaire complexifie l'exercice.

RETOUR SUR LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le président fait un retour sur les différentes activités vécues pendant les journées de la persévérance.

PROJET DE RÉGIONALISATION CENTRE FRÈRE-MOFFET

La directrice du service de l'éducation des adultes présente deux projets mis sur pied pour deux programmes de la formation professionnelle :

- ▶ Production animale en collaboration avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois;
- ▶ Pâtes et papier en collaboration avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois et la Commission scolaire Baie-James.

COMITÉ PLÉNIER



LUNDI 18 FÉVRIER 2019 (suite)

CC-2019-3348

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par la commissaire Renelle Royer-Lessard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé vingt et une heures vingt et une minutes lorsque les délibérations prennent fin.

Pierre Rivard, président

Josée Pelchat, secrétaire générale